

**Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2026

Délibération n° 2026/04A/01

Date de la convocation : 9 AVRIL 2026	La séance débute à 18h00 et se termine à 18h 50	Acte exécutoire à compter du : 24 AVRIL 2026	Affichée en Mairie le : 24 AVRIL 2026
--	---	--	---

Conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29 Conseillers présents : 25

Étaient présent(e)s (25)

M. FOURNIER Lionel, Maire	Mme COLOMBEY Fabienne	Mme SCHAEGIS Lydia
M. RISSER Charles	M. CHARO Michel	M. BOUILLAGUET Clément
Mme WAGNER Veronica	M. RUPPERT José	M. DOLBEAU Jonathan
M. NOBILE Didier	Mme BALZER Lise	Mme DEMIR Selma
Mme MACAIGNE Christèle	Mme DA ROCHA Maria	Mme GATTO Josiane
M. Vincent MARRELLA	M. IAFRATE Michel	Mme NAPOLI Rose-Marie
M. DUMON Joël	M. PELTIER Xavier	M. VILLA Victor
Mme OUTOMURO Clotilde	M. PARRA Victor	M. BEN-ARIF Samir
Mme KEUVREUX Anita		

Étaient absent(e)s avec procuration (3)

Mme MUHLMANN Aude procuration à Mme Veronica WAGNER.

Mme STEINBACH Danielle procuration à M. Charles RISSER.

M. BARBARAS Pascal procuration à M. Joël DUMON.

Étaient absent(e)s excusé(e)s (1)

Mme KRAOUCHE Bakhta

Secrétaire de séance : Mme Selma DEMIR

1. Désignation du secrétaire de séance

L'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les conseillers municipaux sont tenus de désigner un secrétaire de séance au début de chaque réunion du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DÉSIGNE Mme Selma DEMIR comme secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix - BP 51038 – 67070 Strasbourg Cedex – <https://www.telerecours.fr> – dans un délai de deux mois à compter de sa publication par voie électronique et de sa réception par le représentant de l'État.

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 23 avril 2026.

Le Maire,



Lionel FOURNIER.

Secrétaire de séance



Selma DEMIR.